



Problème avec la justice quel recours?

Par **Lomedy**, le **18/06/2012 à 23:30**

Bonjour, rn rnJe vous écris car voilà, hier j'ai eu un coup de file de ma mère assez inquiétant, nous avons des voisins vraiment catastrophique les parents insultent leurs enfants, ils font du bruit volontairement à des heures interdites jètes des objets nourritures dans notre jardin, trafic d'essence et de cigarettes, enfants retirés Plusieurs fois, enfin Pleins de trucs c'est une maison HLM mes parents sont proprietaires après plusieurs appellent à la mairie, gendarmerie et responsable HLM Personnes ne fait rien pas d'amende ils sont soit disant pas solvable... Après énième problème mon pere qui ne sait jamais énervé est entré dans une colère noir car le voisin faisait tourner sa voiture en accélérant pendant plus d'une demi heure dans le lotissement il a demander au voisin d'arreter et le voisin et sa femme se sont mis à l'ai insulter donc mon père fou de rage et aller chercher une pioche et à exploser le pare brise des voisins et bien sur la gendarmerie est intervenu (pour une fois) et mon père est convoqué à la gendarmerie qui nous conseille de prendre un avocat! J'admet que mon père n'avait pas à faire ça et il le sait aussi est le regrette je voudrais savoir ce qu'il risque je suis très inquiète ! Merci par avance de vos réponses.

Par **citoyenalpha**, le **20/06/2012 à 16:44**

bonjourrrrnvotre père devra rembourser la réparation du pare brise et le procureur devrait en rester là au vu de la situation.rnrnrestant à votre disposition.

Par **Lomedy**, le **20/06/2012 à 17:09**

D'accord sa me rassure, merci beaucoup. mais vous êtes avocat?